

“Mon clan lève le camp” à Ebly

LÉGLISE

Sylvie Evrard vient de lancer un service de “travel planner” pour les familles avec enfant.

Passionnée de voyages, Sylvie Evrard d'Ebly (Léglise) a décidé de quitter son job de réviseur d'entreprises au Luxembourg pour créer “Mon clan lève le camp”, un service de “travel planner” pour les familles avec enfant(s) et une boutique de voyage en ligne. Une première en province de Luxembourg!

“L'idée est née l'an dernier au retour de notre tour du monde en famille”, explique-t-elle. “Nous avons été confinés pendant trois mois au Chili avec

nos enfants, Elsa, 4 ans, et Sacha, 6 ans. Il a fallu s'adapter et trouver des systèmes D pour les distraire. Cette expérience a, au final, été enrichissante. J'en ai parlé avec des amis qui hésitaient à partir en voyage avec de jeunes enfants. Ils m'ont félicitée pour mon sens de l'organisation et pour les petits équipements imaginés pour faciliter la vie en voyage.”

Le service proposé? “Je crée un voyage 100% sur mesure, entièrement personnalisé, au rythme des enfants, en tenant compte des envies, des goûts et

des contraintes de chacun. En fonction de la demande, j'organise une partie du voyage, par exemple, le vol et l'hébergement, ou la totalité, avec l'itinéraire, les transports aller-retour et les activités sur place. Je n'effectue pas les réservations: je fournis un carnet PDF interactif pour que la famille puisse procéder facilement aux différentes réservations.”

Sylvie propose d'adapter le voyage au rythme des enfants.

Dans sa boutique de voyages en ligne, Sylvie Evrard propose des livres pour faire découvrir la destination à l'enfant, des sacs de jeux adaptés en fonction de l'âge ainsi que des abonnements “jeunesse” pour découvrir le monde à travers des livres et des jeux.

Le nouveau concept comprend d'autres services comme les check-lists pour ne rien oublier, les formalités administratives du pays visité, des cartes postales à envoyer aux proches ou encore, au retour, une mise en images des moments inoubliables vécus en voyage, dans un coffret de photos souvenirs.

Ce service inédit, lancé le 5 mai dernier, sera présenté dans un live sur la page Facebook de “Mon clan lève le camp”, le 19 mai à 20 h. Des portes ouvertes sont prévues à la boutique les 29 et 30 mai. Plus d'infos: 0460/96 50 44.

Nadia Lallemand



► Sylvie Evrard, globe-trotteuse, propose d'organiser des voyages adaptés au rythme des enfants. © DR

Spéculation foncière : un scandale 2.0

HOTTON

Philippe Courard dénonce un mécanisme qui prive les agriculteurs de terres agricoles.

Le Hottonais Philippe Courard, député et sénateur PS, monte au créneau pour dénoncer la spéculation foncière qui prive les agriculteurs de terres agricoles. “La détresse est grande au sein du monde agricole wallon et la province de Luxembourg n'y échappe pas, relève-t-il. En plus de toutes les difficultés auxquelles doit faire face le secteur, une autre ennemie touche les agriculteurs actifs: la spéculation foncière.”

Selon le mandataire, un nouveau phénomène apparaît: à côté des sociétés de gestion agricole, on voit apparaître des spéculateurs privés qui suivent eux-mêmes les formations agricoles. Le mécanisme qui semble se mettre en place n'est ni plus ni moins qu'un placement financier.

“L'accès à la profession est une formalité, précise-t-il. Lorsque les spéculateurs sont administrativement en ordre, ils peuvent se mettre à produire. Ils proposent alors à des jeunes agriculteurs, incapables d'acheter leurs terres, de travailler pour eux et/ou de faire appel à des ouvriers agricoles. Ce type de production est labélisé bio. Les primes octroyées seraient, en quelque sorte, un rendement stable pour ces spéculateurs de la terre, plus intéressantes qu'un placement financier en banque.”

En contrepartie, les jeunes agriculteurs qui veulent démarrer une activité sont

dans l'obligation de s'endetter lourdement. “L'évolution et la spéculation sont si fortes que des contrats de gestion et/ou de location d'un terrain agricole sont devenus extrêmement rares. En investiguant sur le sujet, on trouve assez rapidement des cabinets d'avocats qui proposent un accompagnement administratif. L'histoire possède tous les atouts d'un scandale 2.0.”

Pour Philippe Courard, il est urgent de lutter contre ce phénomène “Des spéculateurs s'en mettent plein les poches pendant que les jeunes agriculteurs n'y arrivent plus: c'est scandaleux! Certaines communes, bien au courant de ce mécanisme, ont réagi. Récemment, Marche-en-Famenne a, par exemple, pris la décision de mettre à la disposition de ses agriculteurs 45 hectares de terres communales.”

N.L.



► Philippe Courard, député et sénateur de Hotton. © DR

Il dérobe 11 000 € à son grand-père

SAMBREVILLE Un Sambrevillois poursuivi pour abus de confiance et de fraude informatique au préjudice de son grand-père, pour un montant de 11 000 euros, a été condamné ce lundi matin à une peine de travail de 100 heures par le tribunal correctionnel de Namur. Dix mois de prison ont été prévus en cas d'inexécution. Malade, la victime, décédée en novembre 2019 à l'âge de 79 ans, avait confié sa carte de banque à son petit-fils pour qu'il fasse des courses pour lui, essentiellement des cigarettes ou son lotto. Ou lui retirer de l'argent pour faire des achats dans des brocantes. À la place, il a effectué des retraits pour lui. **S.M**

Ils volaient les personnes âgées

SAMBREVILLE Des peines de trois ans avec sursis probatoire, trente mois ferme et une peine de travail de 200 h ont été prononcées, lundi par le tribunal correctionnel de Namur, à l'encontre de trois personnes poursuivies pour des vols avec violence et menaces commis chez des personnes âgées de la région de Sambreville en 2016. Une quatrième personne a par ailleurs été acquittée. À trois reprises, les auteurs ont pénétré de nuit dans le logement de leurs victimes avant de les menacer de mort, avec des armes réelles ou factices, si elles ne leur remettaient pas de l'argent liquide ou leur carte de banque, code compris. **S.M**

5 mandats d'arrêt, 13 000 euros et 110 kg de résine de cannabis saisis

NAMUR L'enquête menée par la police judiciaire fédérale de Namur (PJF) a mis en évidence l'existence d'une probable organisation criminelle très active dans le trafic international de cannabis. Le transport des produits stupéfiants s'effectuait selon la technique du “go-fast”. Après perquisitions, cinq suspects ont été placés sous mandat d'arrêt. Deux véhicules appartenant à l'organisation ont été saisis, ainsi qu'une somme de 13 000 euros, plus de 110 kilos de résine de cannabis et 3 kilos de fleurs de cannabis. **G.P.**